

**FIDELITY OBLIGATIONS SICAV  
ETATS FINANCIERS ANNUELS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

- 1-** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 9 mars 2005, nous avons examiné les états financiers de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» pour la période allant du premier janvier au 31 décembre 2006.  
Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.
- 2-** Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.  
Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 3-** Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4-** Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2006 font apparaître un total du bilan de D : 126.327.784, un actif net de D : 126.094.272, et un bénéfice de D : 4.852.323.  
Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

**OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS**

- 5-** Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

- 6-** Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.  
Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.
- 7-** Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de nos travaux effectués conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du système de contrôle interne de la société pouvant affecter son efficacité.

Tunis, le 16 mars 2007

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 16 mars 2007

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	86 336 017	45 577 934
Obligations et valeurs assimilées		80 155 574	41 091 680
Titres OPCVM		6 180 443	4 486 254
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		39 974 121	49 983 221
Placements monétaires	5	37 386 684	49 513 922
Disponibilités		2 587 437	469 299
<b>Créances d'exploitation</b>		17 646	15 180
<b>Autres actifs</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>126 327 784</b>	<b>95 576 335</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	225 129	170 484
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	8 383	8 128
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>233 512</b>	<b>178 612</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	12	121 000 755	91 451 863
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice clos		323	275
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5 093 194	3 945 585
<b>ACTIF NET</b>		<b>126 094 272</b>	<b>95 397 723</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>126 327 784</b>	<b>95 576 335</b>

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars)

	<b>Note</b>	<b>Année 2006</b>	<b>Année 2005</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	6	3 041 589	2 025 363
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 904 149	1 934 292
Revenus des titres OPCVM		137 440	91 071
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	2 495 466	1 871 955
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>5 537 055</b>	<b>3 897 318</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(806 639)	(561 774)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>4 730 416</b>	<b>3 335 544</b>
<b>Autres produits</b>		13 086	9 683
<b>Autres charges</b>	11	(112 807)	(82 735)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 630 695</b>	<b>3 262 492</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		462 499	683 093
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>5 093 194</b>	<b>3 945 585</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(462 499)	(683 093)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		32 297	55 283
Variation des plus ou moins values réalisées sur titres		189 331	193 155
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>4 852 323</b>	<b>3 510 930</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Année 2006</u>	<u>Année 2005</u>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	4 852 323	3 510 930
Résultat d'exploitation	4 630 695	3 262 492
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	32 297	55 283
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	189 331	193 155
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<u>(4 407 056)</u>	<u>(2 986 129)</u>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<u>30 251 282</u>	<u>37 569 645</u>
<b>Capital initial</b>		
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	251 603 993	177 943 812
- Régularisation des sommes non distribuables	(128 584)	101 767
- Régularisation des sommes distribuables	6 745 485	6 124 026
<b>Rachats</b>		
- Capital	(222 256 895)	(141 636 589)
- Régularisation des sommes non distribuables	108 750	(125 774)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 821 467)	(4 837 597)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>30 696 549</b>	<b>38 094 446</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de période	95 397 723	57 303 277
En fin de période	126 094 272	95 397 723
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES</b>		
En début de période	901 649	542 805
En fin de période	1 190 991	901 649
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>105,873</b>	<b>105,804</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>4,20%</b>	<b>4,38%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006****NOTE 1 : DEFINITION DE LA MISSION**

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 Août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et la sincérité des états financiers de la société « Fidelity Obligations – SICAV », arrêtés au 31 décembre 2006. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et notamment :

- Les normes de révision de l'ordre des experts comptables de Tunisie
- Les normes internationales d'audit de l'IFAC.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte d'autres diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le conseil d'administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- de l'équité entre les actionnaires,
- d'une protection convenable des actifs de la société,
- de la régularité des transactions.

**NOTE 2 : NOTE SUR LA CONFORMITE AU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES**

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment aux règles de présentation, de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM. Ils sont composés :

- du bilan ;

- de l'état de résultat ;
- de l'état de variation de l'actif net ;
- des notes aux états financiers.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par l'entreprise des normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers, aucune divergence significative n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par l'entreprise.

Toutefois, la conformité aux préconisations du système sera améliorée par la tenue d'un journal général prévu à l'article 11 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

### **NOTE 3 : ETENDUE DES TRAVAUX DE VERIFICATION**

Comme il est indiqué dans le deuxième paragraphe de notre rapport général, notre examen a été effectué en observant les normes de révision comptable généralement admises et a comporté le contrôle des documents comptables et toutes les autres procédures de vérification que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Nous présentons ci-après les développements concernant l'application de certaines de ces vérifications.

#### ◆ Capital

Nous avons vérifié tous les mouvements intervenus sur le poste du capital résultant notamment des souscriptions et des rachats effectués. Nous nous sommes assurés que la défalcation de la valeur liquidative entre la part en capital et la part en revenu a été correctement traduite en comptabilité.

#### ◆ Portefeuille – titres et placements monétaires

Nous avons procédé à la vérification des mouvements intervenus sur ces postes au cours de l'exercice et ce, conformément aux prescriptions des normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

Nous avons procédé à l'évaluation du portefeuille – titres à la date de clôture conformément aux prescriptions précitées.

#### ◆ Trésorerie

Nous avons vérifié l'état de rapprochement bancaire ainsi que sa liquidation au début de l'exercice 2007.

#### ◆ Revenus

Nous nous sommes assurés que les dividendes relatifs au portefeuille - titre ont été comptabilisés à bonne date et que les intérêts sur les placements sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus et nous avons vérifié la constatation dans les comptes de régularisation, des produits afférents à 2006 et non encore perçus, ainsi que des intérêts reçus et qui concernent les exercices futurs.

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001. Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2006, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### **3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2006 à D : 86.336.017 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% Actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
		<b>77 782 432</b>	<b>80 155 574</b>	<b>63,57%</b>
<b>Obligation de sociétés</b>				
		<b>23 652 504</b>	<b>24 312 922</b>	<b>19,28%</b>
Emprunt Djerba AGHIR 2000 A	850	42 500	44 300	0,04%
Emprunt AIL 2002 A	2 000	40 000	41 194	0,03%
Emprunt AL 2002-1	2 500	110 000	111 381	0,09%
Emprunt ATL 2002/1	3 000	60 000	60 759	0,05%
Emprunt ATL 2003-1	15 000	900 000	942 624	0,75%
Emprunt ATL 2004/1	10 000	600 000	613 160	0,49%
Emprunt CIL 2002/2	2 000	120 000	122 111	0,10%
Emprunt CIL 2002/3	2 500	200 000	209 074	0,17%
Emprunt CIL 2004/1	10 000	1 000 000	1 014 272	0,80%
Emprunt GL 2002/1	3 500	210 000	216 043	0,17%
Emprunt GL 2004/1	5 000	400 000	422 500	0,34%
Emprunt PANOBOIS 2002 A	2 000	120 000	124 242	0,10%
Emprunt SEPCM 2002	3 500	200 004	209 076	0,17%
Emprunt TOUTA 2002 B	1 500	90 000	91 466	0,07%
Emprunt Tunisie Leasing 2002-2	4 000	160 000	166 384	0,13%
Emprunt Tunisie Leasing 2003-1	15 000	900 000	949 044	0,75%
Emprunt Tunisie Leasing 2004-1	10 000	600 000	623 936	0,49%
Emprunt BTEI 2004	26 000	2 600 000	2 666 311	2,11%
Emprunt AMEN BANK 2001	30 000	1 800 000	1 862 736	1,48%
Emprunt UTL 2004	3 000	300 000	312 704	0,25%
Emprunt ATL 2004/2	17 500	1 400 000	1 459 290	1,16%
Emprunt CIL 2004/2	10 000	800 000	833 880	0,66%
Emprunt TL 2004/2	15 000	1 200 000	1 250 820	0,99%
Emprunt Unifactoring 2005/1	10 000	800 000	813 904	0,65%
Emprunt Tunisie Leasing 2005-1	5 000	400 000	403 988	0,32%
Emprunt CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 012 120	0,80%
Emprunt UTL 2004 BIS	1 000	100 000	104 235	0,08%
Emprunt EL Mouradi Palace 2005	1 000	100 000	102 736	0,08%
Emprunt EL Wifack Leasing 2006/1	500	50 000	51 318	0,04%
Emprunt ATL 2006/1	39 500	3 950 000	4 062 560	3,22%
Emprunt Tunisie Leasing 2006-1	10 000	1 000 000	1 006 696	0,80%
Emprunt BTKD 2006	10 000	1 000 000	1 001 920	0,79%
Emprunt UNIFACTORING 2006	10 000	1 000 000	1 004 384	0,80%
Emprunt UNIFACTORING 2006 BIS	4 000	400 000	401 754	0,32%
<b>Bons du trésor assimilables</b>				
		<b>44 585 428</b>	<b>46 234 575</b>	<b>36,67%</b>
BTA 07/2014	460	471 638	485 339	0,38%
BTA 03/2009	1 500	1 495 500	1 560 011	1,24%
BTA 07/2007	3 000	3 000 750	3 063 895	2,43%
BTA 04/2014	1 844	1 907 507	1 981 662	1,57%
BTA 02/2015	9 200	9 392 903	9 852 291	7,81%
BTA 03/2012	9 000	9 051 500	9 437 978	7,48%
BTA 10/2013	9 000	8 932 000	9 044 707	7,17%
BTA 07/2015	10 000	10 333 630	10 808 692	8,57%
<b>Bons du trésor zéro coupon</b>				
		<b>9 544 500</b>	<b>9 608 077</b>	<b>7,62%</b>
BTZC 10/2016	18 000	9 544 500	9 608 077	7,62%
<b>Titres OPCVM</b>				
		<b>5 950 358</b>	<b>6 180 443</b>	<b>4,90%</b>

<b>Actions des SICAV</b>		<b>5 950 358</b>	<b>6 180 443</b>	<b>4,90%</b>
TUNISIE SICAV	14 549	1 494 514	1 697 810	1,35%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	5 020	521 442	526 658	0,42%
AXIS SICAV	11 292	1 191 024	1 200 283	0,95%
MILLENIUM SICAV OBLIGATAIRE	8 243	881 508	873 066	0,69%
SICAV ENTREPRISE	10 285	1 051 957	1 071 574	0,85%
GO SICAV	7 800	809 913	811 052	0,64%
<b>TOTAL</b>		<b>83 732 790</b>	<b>86 336 017</b>	<b>68,47%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2006 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Plus (moins) valeurs latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) valeurs réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2005</b>	<b>44 035 930</b>	<b>1 389 333</b>	<b>152 671</b>	<b>45 577 934</b>	
<b>* Acquisitions de l'exercice</b>					
Obligations de sociétés	7 500 000			7 500 000	
Bons du trésor assimilables	31 657 120			31 657 120	
Bons du trésor Zéro Coupon	9 544 500			9 544 500	
Titres OPCVM	1 616 776			1 616 776	
<b>* Remboursements et cessions de l'exercice</b>					
Annuités obligations de sociétés	(3 364 626)			(3 364 626)	
Bons du trésor assimilables	(7 256 910)			(7 256 910)	189 331
Titres OPCVM	-			-	
<b>* Variations des plus ou moins valeurs</b>					
Titres OPCVM			77 411	77 411	
Bon du trésor assimilables			(45 114)	(45 114)	
<b>* Variations des intérêts courus</b>		1 028 926		1 028 926	
<b>Soldes au 31 décembre 2006</b>	<b>83 732 790</b>	<b>2 418 259</b>	<b>184 968</b>	<b>86 336 017</b>	<b>189 331</b>

#### Note 5: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2006 à D : 37.386.684, se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% actif net
<b>Placements monétaires</b>					
<b>Billets de trésorerie avalisés</b>					
			<b>23 602 311</b>	<b>24 519 661</b>	<b>19,45%</b>
BT U.T.L	du 29/12/03 à 6,3%	pour 1100 jours UBCI	1 726 848	1 999 752	1,59%
BT Nahrawess	du 01/03/05 à 7%	pour 1080 jours BTL	255 028	282 969	0,22%
BT AVIS	du 22/03/05 à 6,5%	pour 770 jours BTL	134 699	147 616	0,12%
BT AVIS	du 22/03/05 à 6,7%	pour 1130 jours BTL	127 705	140 530	0,11%
BT AVIS	du 22/03/05 à 6,8%	pour 1450 jours BTL	81 263	89 663	0,07%
BT AVIS	du 22/03/05 à 6,9%	pour 1820 jours BTL	76 977	85 200	0,07%
BT Penelope	du 22/03/05 à 6,5%	pour 780 jours BTL	179 358	196 560	0,16%
BT Penelope	du 22/03/05 à 6,7%	pour 1120 jours BTL	213 130	234 528	0,19%
BT Penelope	du 22/03/05 à 6,8%	pour 1480 jours BTL	283 271	312 578	0,25%
BT Penelope	du 22/03/05 à 6,9%	pour 1820 jours BTL	153 953	170 399	0,14%
BT Nahrawess	du 31/03/05 à 7,1%	pour 1440 jours BTL	241 383	267 476	0,21%
BT Nahrawess	du 03/05/05 à 7,2%	pour 1800 jours BTL	494 560	547 064	0,43%
BT SEPCM	du 01/06/05 à 6,2%	pour 1080 jours STB	869 212	939 329	0,74%
BT H. L	du 05/06/06 à 6,1%	pour 360 jours BTL	952 165	980 068	0,78%
BT H. L	du 17/05/06 à 6,1%	pour 350 jours BTL	1 430 171	1 475 859	1,17%
BT STEC	du 28/12/05 à 6,4%	pour 1080 jours STB	1 728 697	1 821 393	1,44%
BT INOPLAST	du 14/04/06 à 5,5%	pour 360 jours BFT	957 135	988 331	0,78%
BT CDS	du 19/06/06 à 6,2%	pour 210 jours BFT	1 456 786	1 497 119	1,19%
BT CDS	du 14/11/06 à 6,3%	pour 210 jours BTL	2 426 762	2 443 502	1,94%
BT HL	du 21/08/06 à 6,1%	pour 180 jours BFT	975 650	993 642	0,79%
BT HL	du 09/09/06 à 6,1%	pour 180 jours BTL	487 825	495 536	0,39%

BT HL	du 14/09/06 à 6,1%	pour 180	jours	BTL	1 463 475	1 485 593	1,18%
BT HL	du 30/10/06 à 6,3%	pour 180	jours	BTL	487 407	491 815	0,39%
BT HL	du 13/12/06 à 6,3%	pour 360	jours	BH	2 851 562	2 859 397	2,27%
BT HL	du 20/12/06 à 6,3%	pour 180	jours	BFT	974 814	976 494	0,77%
BT AGROMED	du 30/10/06 à 6,5%	pour 70	jours	BFT	2 078 512	2 097 852	1,66%
BT BOUDJBEL	du 12/10/06 à 6%	pour 90	jours	BFT	493 963	499 396	0,40%
<b>Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées</b>					<b>1 727 558</b>	<b>1 779 385</b>	<b>1,41%</b>
BT STEQ	du 04/05/06 à 6,8%	pour 350	jours		1 235 508	1 280 100	1,02%
BT SOMOCER	du 02/10/06 à 7,3%	pour 100	jours		492 050	499 285	0,40%
<b>Comptes à terme AMEN BANK</b>					<b>11 000 000</b>	<b>11 087 638</b>	<b>8,79%</b>
Placement au 03/10/2008 (au taux de 5,5%)					4 000 000	4 043 397	3,21%
Placement au 16/10/2008 (au taux de 5,5%)					3 500 000	3 532 488	2,80%
Placement au 27/11/2008 (au taux de 5,5%)					2 500 000	2 510 548	1,99%
Placement au 22/12/2008 (au taux de 5,5%)					1 000 000	1 001 205	0,79%
<b>TOTAL</b>					<b>36 329 869</b>	<b>37 386 684</b>	<b>29,65%</b>

**Note 6: Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2006 à D : 3.041.589 contre D : 2.025.363 en 2005 et se détaillent comme suit :

	Année 2006	Année 2005
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>1 134 972</u></b>	<b><u>1 020 689</u></b>
- Intérêts	1 134 972	1 020 689
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>1 769 177</u></b>	<b><u>913 603</u></b>
- Intérêts des BTA et BTZC	1 769 177	913 603
<b><u>Revenus des OPCVM</u></b>	<b><u>137 440</u></b>	<b><u>91 071</u></b>
- Dividendes	137 440	91 071
<b>TOTAL</b>	<b>3 041 589</b>	<b>2 025 363</b>

**Note 7: Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2006 à D : 2.495.466, contre D : 1.871.955 au 31 décembre 2005, se détaillant ainsi :

	Année 2006	Année 2005
Intérêts des billets de trésorerie	1 313 161	1 042 251
Intérêts des comptes à terme	1 076 951	755 129
Intérêts des dépôts à vue	105 354	74 575
<b>TOTAL</b>	<b>2 495 466</b>	<b>1 871 955</b>

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31/12/2006 à D : 225.129, contre D : 170.484 au 31/12/2005 et représente la rémunération du gestionnaire au titre du quatrième trimestre.

**Note 9 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2006 à D : 8.383, contre D : 8.128 au 31/12/2005 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Redevance du CMF	7 922	8 026
Autres	461	102
<b>TOTAL</b>	<b>8 383</b>	<b>8 128</b>

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2006 à D : 806.639 contre D : 561.774 au 31 décembre 2005 et représente la rémunération du gestionnaire.

**Note 11 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2006 à D : 112.807 contre D : 82.735 au 31 décembre 2005 et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Redevance du CMF	112 081	82 177
Services bancaires et assimilés	726	558
<b>TOTAL</b>	<b>112 807</b>	<b>82 735</b>

**Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2005

Montant	91 451 863
Nombre de titres	901 649
Nombre d'actionnaires	1 359

Souscriptions réalisées

Montant	251 603 993
Nombre de titres émis	2 480 641
Nombre d'actionnaires nouveaux	728

Rachats effectués

Montant	(222 256 895)
Nombre de titres rachetés	(2 191 299)
Nombre d'actionnaires sortants	(319)

Autres mouvements

Plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	32 297
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	189 331
Régularisation des sommes non distribuables	(19 834)

Capital au 31-12-2006

Montant	121 000 755
Nombre de titres	1 190 991
Nombre d'actionnaires	1 768

**Note 13 : Autres informations****13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Revenus des placements	4,649	4,322	4,938	3,501	1,232
Charges de gestion des placements	(0,677)	(0,623)	(0,702)	(0,480)	(0,181)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>3,972</b>	<b>3,699</b>	<b>4,236</b>	<b>3,021</b>	<b>1,051</b>
Autres produits	0,011	0,011	0,002	0,005	-
Autres charges	(0,095)	(0,092)	(0,100)	(0,068)	(0,028)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>3,888</b>	<b>3,618</b>	<b>4,137</b>	<b>2,958</b>	<b>1,023</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,388	0,758	0,252	1,659	1,974
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>4,276</b>	<b>4,376</b>	<b>4,389</b>	<b>4,617</b>	<b>2,998</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	0,027	0,061	0,119	0,100	-
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,159	0,214	0,477	0,063	0,051
Frais de négociation	-	-	(0,001)	-	-
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)</b>	<b>0,186</b>	<b>0,275</b>	<b>0,595</b>	<b>0,163</b>	<b>0,051</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>4,074</b>	<b>3,893</b>	<b>4,732</b>	<b>3,120</b>	<b>1,074</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,186</b>	<b>0,275</b>	<b>0,595</b>	<b>0,163</b>	<b>0,051</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,017)	(0,027)	0,035	(0,016)	0,351
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,169</b>	<b>0,248</b>	<b>0,630</b>	<b>0,147</b>	<b>0,402</b>
Valeur liquidative	105,873	105,804	105,569	105,166	103,399
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges / actif net moyen	0,64%	0,59%	0,67%	0,46%	0,18%
Autres charges / actif net moyen	0,09%	0,09%	0,09%	0,07%	0,03%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,04%	4,14%	4,17%	4,43%	2,95%

**13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.